



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2019

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le mardi 4 juin 2019 à 19 h, à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Karine Bélisle, Carole Panneton et Andrée Rancourt ainsi que MM. les conseillers, Denis Brabant, Robert Lambertz et Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Denis Charette, maire, de la Ville de Rivière-Rouge.

Est absente au cours de la présente séance, Mme la conseillère Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza).

La directrice générale, Mme Louise Chartrand, et la greffière et directrice générale adjointe, Mme Lucie Bourque, sont aussi présentes.

La trésorière, Mme Guylaine Giroux, et le comptable agréé de la Ville, M. Daniel Tétreault, sont également présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h.

029/04-06-19-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Brabant
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière et directrice générale adjointe, à savoir :

A OUVERTURE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019
3. États financiers de l'Agglomération pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018 – Dépôt des rapports et rapport du maire sur les faits saillants
4. Diffusion du rapport du maire sur le territoire de l'Agglomération

Période de questions du public

B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

D CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

E GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de mai 2019

F SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. Fin d'emploi du directeur du Service de sécurité incendie
2. Embauche d'un directeur par intérim du Service de sécurité incendie
3. Fin de contrat du directeur adjoint du Service de sécurité incendie
4. Nomination d'un officier à temps partiel au Service de sécurité incendie

G TRAVAUX PUBLICS

H LOISIRS ET CULTURE

I DIVERS

Période de questions du public

J LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2019

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

030/04-06-19-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2019

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 7 mai 2019 soit adopté tel que préparé par Mme Lucie Bourque, greffière et directrice générale adjointe.

ADOPTÉE

ÉTATS FINANCIERS DE L'AGGLOMÉRATION POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2018 – DÉPÔT DES RAPPORTS ET RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

M. Daniel Tétreault, comptable agréé, dépose et présente en résumé le rapport financier annuel consolidé, incluant le rapport du vérificateur externe, pour l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, tel que préparé par ce dernier.

Le maire, M. Denis Charette, fait rapport aux citoyens des faits saillants des états financiers de la Ville de Rivière-Rouge pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018. Il présente, notamment, les revenus, les dépenses, le surplus et l'endettement au 31 décembre 2018.

031/04-06-19-A

DIFFUSION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

De publier le rapport du maire sur les faits saillants des états financiers de l'Agglomération pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018 dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord Vallée de la Rouge*, et ce, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

032/04-06-19-A

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE MAI 2019

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton
Et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, les dépenses effectuées par chèques et dépôts directs pour le mois de mai 2019 totalisant 5 495,54 \$, soient approuvées et payées, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro A-34 de l'Agglomération de Rivière-Rouge.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2019

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro A-34 de l'Agglomération de Rivière-Rouge font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 13 dudit règlement.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

033/04-06-19-A

FIN D'EMPLOI DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner la fin d'emploi de M. Martin Cossette à titre de directeur du Service de sécurité incendie, et ce, en date du 24 mai 2019.

ADOPTÉE

034/04-06-19-A

EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR PAR INTÉRIM DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Alain Otto
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de M. Simon Lagacé à titre de directeur par intérim du Service de sécurité incendie à compter du 30 mai 2019.

Que le maire, M. Denis Charette, soit autorisé à signer le contrat d'emploi de M. Lagacé, pour et au nom du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

035/04-06-19-A

FIN DE CONTRAT DU DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

De mettre fin au contrat de M. David Lavigne à titre de directeur adjoint du Service de sécurité incendie, et ce, en date du 31 mai 2019.

ADOPTÉE

036/04-06-19-A

NOMINATION D'UN OFFICIER À TEMPS PARTIEL AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Denis Brabant
Et résolu à l'unanimité :

De nommer M. David Lavigne à titre d'officier à temps partiel au Service de sécurité incendie, à compter du 1^{er} juin 2019, et ce, conformément aux conditions établies à la politique de travail du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge, telle politique qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2018.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2019

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

037/04-06-19-A

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance ordinaire soit levée, il est 19 h 16.

ADOPTÉE

Denis Charette
Maire

Lucie Bourque
Greffière et directrice générale adjointe

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Charette
Maire